

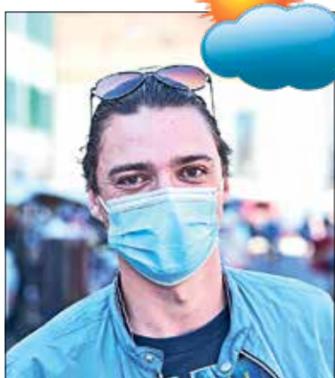
Le Centre sportif prêt pour le sprint final



JEAN-BAPTISTE MOREL

VOTATION. Les Gruériens ont approuvé dimanche, par 72% des voix, le crédit d'investissement de 55 millions de francs nécessaire à la construction du Centre sportif régional. Les regards sont désormais tournés vers les assemblées communales et les conseils généraux de cet automne qui devront encore tous avaliser le projet. **PAGES 2 ET 3**

Météo



JEAN-BAPTISTE MOREL

Joaquim Piccand, de Pringy, peut se réjouir: le soleil n'a pas complètement disparu du paysage cette semaine.

MARDI de 7° à 14°

Au début, nuageux avec les dernières précipitations. En cours de journée, passage à un temps sec et en partie ensoleillé.

MERCREDI de 7° à 16°

Assez ensoleillé malgré des passages nuageux parfois denses. En montagne, vent faible de secteur ouest.

A Fribourg-Gottéron, une patinoire et des ambitions nouvelles

HOCKEY SUR GLACE. Après trente mois de travaux, Fribourg-Gottéron ouvre un nouveau chapitre de son histoire avec l'entrée dans la toute nouvelle BCF-Arena. Le président Hubert Waeber confie son impatience et les ambitions que doivent désormais nourrir les Dragons. Dans son viseur? «Le titre d'ici 2025, au plus tard», clame le Singinois. **PAGE 11**



ANTOINE VULLIQUOD



ARCH - C. HAYMOZ

Le débat sur l'UE est loin d'être fini

INTERVIEW. Le professeur en études européennes Gilbert Casaus regrette que la Suisse n'ait pas mené un vrai débat sur l'avenir de sa politique européenne. **PAGE 4**

Sommaire

Votations

En 2021, un Conseil général sera créé à Siviriez. Granges a dit non. **PAGE 5**



Loi sur la chasse

Sortir du débat sur le loup pour se focaliser sur la protection des troupeaux. **PAGE 7**

2^e ligue inter

Malgré la nomination d'Angelo Caligiuri, le CS Romontois ne sort pas du trou. **PAGE 11**

Témoignage

Céline Gremion, d'Enney, a subi quinze ans durant des crises d'épilepsie. **PAGE 20**

Commentaire

FRANÇOIS PHARISA

La solidarité n'est pas à sens unique

CENTRE SPORTIF. Après quinze années de procédures, d'analyses et de tractations, entrecoupées de longues périodes d'inactivité, le Centre sportif régional n'est plus ce projet qui joue l'Arlésienne. En recevant l'aval d'une large majorité de la population gruérienne, dimanche, il a fait un pas concret vers sa réalisation. Mais la course n'est pas terminée. Et les derniers kilomètres sont toujours les plus éprouvants. Les plus décisifs.

Dorénavant auréolé d'une légitimité populaire, le projet doit encore être soumis au vote des assemblées communales, qui réservent parfois des surprises. On en a encore eu l'illustration en juillet, quand Châtel-sur-Montsalvens a recalé la création d'Option Gruyère, la nouvelle association pour la culture, l'enfance et la jeunesse, par six voix contre quatre. Le veto de six citoyens peut ainsi mettre tout un projet régional en suspens. Il s'agit donc désormais de concentrer ses efforts là où l'approbation du Centre sportif fut la plus nuancée. Et, bien sûr, là où il a été refusé, à Bellegarde.

Les autorités politiques et les sportifs ont quelques semaines pour convaincre. Pour réexpliquer les enjeux, dissiper les craintes financières et souligner les avantages d'une telle infrastructure. A l'instar des investissements consentis par le district dans les stations, dont Bellegarde, celle-ci profitera autant à la commune hôte qu'à l'ensemble de la Gruyère. La solidarité régionale n'est pas à sens unique. ■



La première étape a été

/// Avec 72% de voix favorables, les Gruériens ont largement soutenu la construction du Centre sportif régional.

/// Seule la commune de Bellegarde s'est prononcée en sa défaveur.

/// Les délégués des exécutifs doivent désormais accepter le projet avant l'étape finale: le vote des assemblées communales et des conseils généraux.

VALENTIN CASTELLA

VOTATIONS. Les Gruériens se sont exprimés. Ils sont, et largement, favorables à la création d'un centre sportif sur le site de la Ronclina à La Tour-de-Trême. Dimanche, le district a approuvé à 72% ce crédit d'investissement devisé à 55 millions de francs. Soit 14 916 personnes sur les 20 709 votants (57,33% de participation).

Ce résultat représente un premier pas décisif pour la suite des événements. Un faible soutien de l'objet, ou son refus, aurait en effet pu l'enterrer. Naviguant à vue jusque-là, les initiateurs ont désormais la confirmation que la majorité de la population soutient la construction de cette nouvelle infrastructure sportive.

«Nein» pour 19 voix

Toutefois, tout n'est pas joué d'avance. Loin de là. Car une commune s'est prononcée en défaveur du complexe: Bellegarde. Certes, seulement 19 voix ont fait pencher la balance. Reste que ce refus fait planer une menace sur la concrétisation du projet, puisque celui-ci devra encore être accepté par tous les législatifs communaux (*lire ci-dessous*). «Soulagé et heureux que les Gruériens aient reconnu l'importance du Centre sportif», le préfet Patrice Borcard ne pouvait, dimanche face à la presse, ignorer ce bémol.

Comment l'expliquer? «Ce vote nous a étonnés, car la commune abrite de nombreuses associations et clubs sportifs. Peut-être que les informations n'ont pas été suffisantes.» Il poursuit: «Il ne faut pas oublier non plus que ce village se distingue souvent dans les urnes. Maintenant, nous savons où nous devons être attentifs.»

Les membres de l'Association intercommunale sports en Gruyère (AISG) et son président Pascal Lauber ont

assuré qu'ils allaient accentuer le travail sur le terrain.» Afin de rappeler aux habitants «que le Centre sportif est aussi un projet touristique qui servira aux intérêts de la station de Bellegarde», rebondit Patrice Borcard.

Sur la carte du district (*voir ci-contre*), un seul point rouge donc. Mais il ne faut pas perdre de vue que toutes les autres communes ont dit «oui». Et certaines à une très large majorité. Notamment Bulle (78%) et les villages alentour, comme Le Pâquier (82%), Echarlens (80%), Marsens (77%), Vuadens (75%) ou Riaz (72%). Patrice Borcard se réjouit en particulier du score de Pont-en-Ogoz, pourtant plus éloigné du site que d'autres, avec 74% de voix favorables.

Le préfet souligne également les bons résultats obtenus dans l'Intyamont (une moyenne de 70%) et dans d'autres villages, où rien n'était gagné d'avance il y a encore quelques mois. A l'image de La Roche (62%) ou Pont-la-Ville (64%). D'autres se sont montrés un peu moins enthousiastes, comme Vaulruz (61%), Crésuz (59%) ou Châtel-sur-Montsalvens (59%). «Nous dépassons toutefois largement la barre des 50%.»

«Un district uni»

Quant aux communes qui auraient pu se montrer réticentes, comme Charmey (63%) qui possède déjà une piscine, ou Broc (65%) qui construit un centre sportif communal, elles ont également joué le jeu. «Nous remarquons un district uni exprimant une solidarité régionale.»

Conseiller communal à Bulle, ville hôte du site, Eric Gobet avait le sourire. «Ce projet nous offre l'opportunité de sortir la patinoire d'Espace Gruyère et de répondre à l'obligation de se doter d'une nouvelle piscine», a-t-il rappelé. Avant d'oser une métaphore, en avançant que le Centre s'était «qualifié pour la finale». Reste désormais à la remporter. ■



«Le Centre sportif est aussi un projet touristique qui servira aux intérêts de la station de Bellegarde.»

PATRICE BORCARD,
PRÉFET DE LA GRUYÈRE

Automne décisif

La votation populaire de dimanche était importante. Elle a permis de connaître l'avis de la population. Mais elle n'était que consultative. En effet, la construction de ces infrastructures regroupant une patinoire, une piscine couverte, un bassin de plongeon, un d'apprentissage avec fond amovible, une pataugeoire, une halle double de gymnastique avec une halle pour les agrès et une salle de lutte suisse n'est pas encore acquise. Deux paliers sont encore à franchir.

Le premier se déroulera le 29 octobre avec l'assemblée des délégués de l'AISG. Ceux-ci se prononceront sur l'acceptation des nouveaux statuts. Suivront, entre fin octobre et décembre, les assemblées communales et les conseils généraux, durant lesquels les citoyens et les élus se prononceront. Si une des 25 communes du district refuse la modification des statuts, «le projet capote», assure Pascal Lauber, président de l'AISG.

Les initiateurs vont-ils vraiment tout abandonner si une seule commune dit «non»? «La Loi sur les communes précise qu'il est effectivement possible de revoter sur un objet lors d'une nouvelle assemblée», précise Patrice Borcard. Mais j'espère éviter cette étape. Une chose est certaine: on ne poursuivra pas si un rejet est constaté à plusieurs endroits.»

Une campagne sur le terrain est ainsi indispensable selon les responsables du projet. «Nous allons continuer notre travail de lobbying auprès des sportifs», explique Carlo Gattoni, président de l'Association des amis du centre sportif. Nous téléphonerons à tous nos membres pour les encourager à prendre part aux assemblées.» Une action louée par Pascal Lauber, qui conclut: «Il est important que les Gruériens comprennent que la mobilisation n'est pas terminée.» VAC

«Attitude plus que critiquable»

La campagne en prévision de la votation de dimanche fut particulière. Pas d'opposition organisée et publique, mais des critiques, parfois anonymes, venant notamment d'élus communaux s'étant pourtant préalablement prononcés de manière favorable sur le projet. Patrice Borcard s'est arrêté sur ce point, dimanche en conférence de presse. Il n'a pas mâché ses mots. «J'ai été parfois un peu surpris par l'attitude plus que critiquable de certains élus qui n'ont pas joué franc jeu, alors qu'ils avaient le devoir de respecter la collégialité. En tant qu'élus, on peut et doit défendre son opinion, mais si l'on avait vraiment la conviction que ce Centre sportif ne devait pas se faire, il fallait le dire en toute transparence au moment voulu. J'espère que cette pratique-là ne va pas se poursuivre dans les années à venir.» FP

Regards tournés vers l'assemblée

BELLEGARDE. Décidément, Bellegarde aime nager à contre-courant. Souvent seule contre le reste du district au soir des journées de votations, la commune germanophone de 600 habitants n'a pas dérogé à sa réputation. Dimanche, elle était la seule parmi les 25 communes gruériennes à rejeter le crédit d'investissement de 55 millions de francs nécessaire à la construction du Centre sportif régional. Ses citoyens ont été 163 à s'y opposer (53%) contre 144 à le soutenir (47%), soit un taux de participation de 60%.

Joint hier, Jean-Claude Schuwey, syndic, était bien emprunté, et presque désolé, au moment d'avancer les raisons de ce résultat. «Cette votation n'était pas un sujet de discussion ces dernières semaines au village. Personne n'est en tout cas venu m'en parler ou me demander des renseignements. Je ne m'attendais pas à ce refus.»

Serait-ce la crainte des futurs frais de fonctionnement que devra consentir la commune

(12 000 fr./an)? «Peut-être. Nos finances ne vont pas si bien que ça. Nous arrivons à réaliser nos investissements, mais en faisant appel au parrainage du Groupement suisse pour les régions de montagne. Pour le fonctionnement en revanche, cette aide externe n'existe pas», explique Jean-Claude Schuwey. L'éloignement a-t-il aussi pu jouer un rôle? «Peut-être là aussi. Les gens à Jaun font beaucoup de sport, mais du sport en plein air surtout. Du ski alpin, du ski nordique, de la varappe, du vélo... Se sont-ils dit que ce centre était dès lors inutile?»

Bien expliquer

Avant le vote de dimanche, le Conseil communal s'était prononcé en faveur du projet. Il n'a pas changé d'avis. «Nous continuerons à soutenir le Centre sportif. Nous nous tenons à disposition de l'Association intercommunale sports en Gruyère pour servir de relais et nous prendrons le temps de bien expliquer les avantages de ce

Centre lors de l'assemblée communale.» Une assemblée qui promet. D'autant qu'elle pourrait bien être la première du district à se pencher sur la question. Elle est, pour l'heure, fixée au lundi 26 octobre, précise Jean-Claude Schuwey. FP



«Nous prendrons le temps de bien expliquer les avantages de ce Centre lors de l'assemblée communale.»

JEAN-CLAUDE SCHUWEY

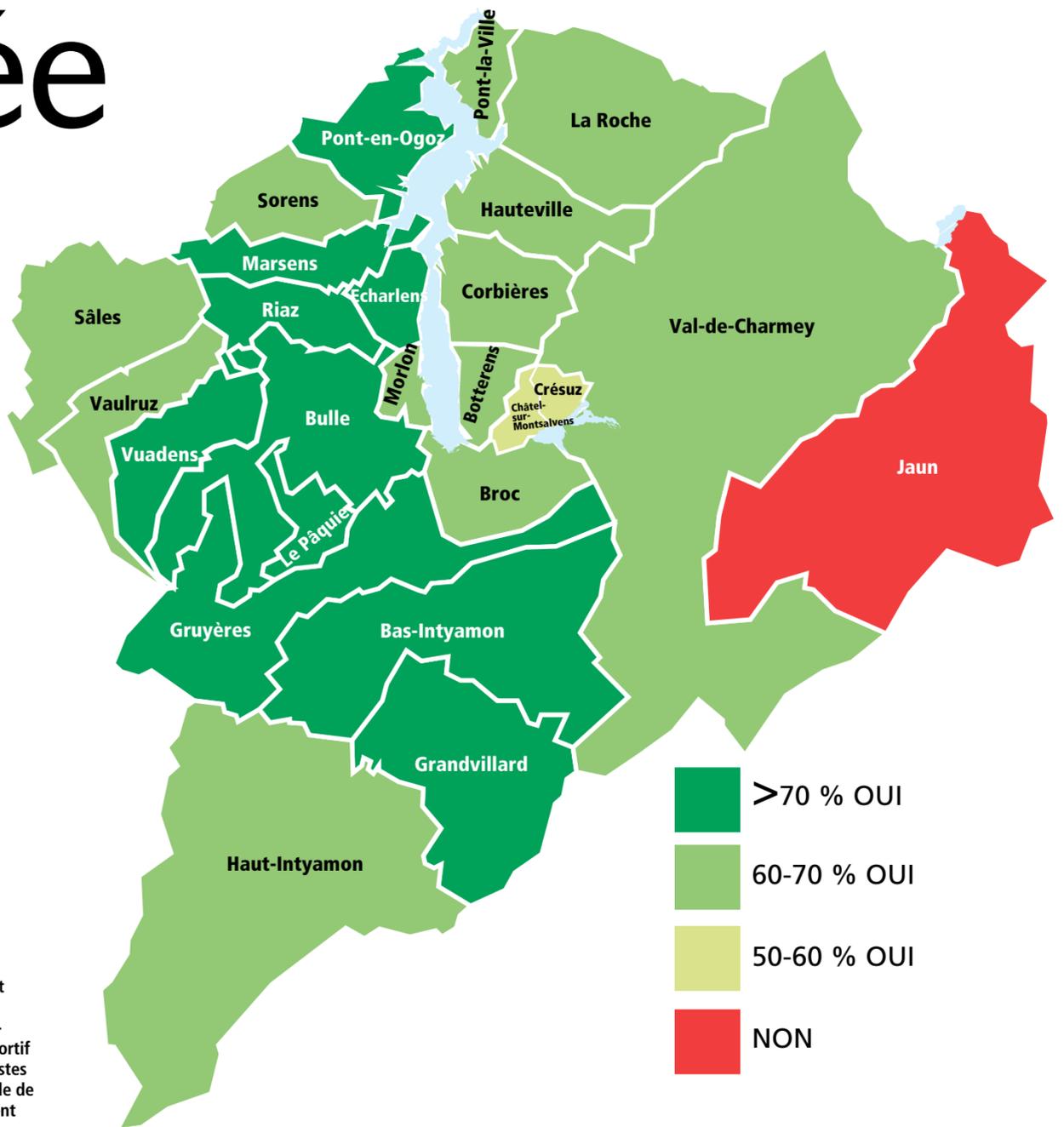


remportée



S'il est accepté cet automne par les législatifs communaux, le Centre sportif offrira aux gymnastes du district une salle de gym spécifiquement dédiée aux agrès.

ARCH - J.-B. MOREL



Les résultats commune par commune

| Communes | Bulletins rentrés | Participation | Blancs | Nuls | Bulletins valables | Oui | Oui % | Non | Non % | Acceptation par commune | |
|------------------------|-------------------|---------------|------------|-----------|--------------------|--------------|------------|-------------|------------|-------------------------|----------|
| | | | | | | | | | | OUI | NON |
| Bas-Intyamont | 637 | 58.4% | 6 | 0 | 631 | 452 | 72% | 179 | 28% | X | |
| Botterens | 274 | 58.3% | 4 | 0 | 270 | 178 | 66% | 92 | 34% | X | |
| Broc | 919 | 46.9% | 11 | 2 | 906 | 589 | 65% | 317 | 35% | X | |
| Bulle | 7074 | 43.2% | 73 | 41 | 6960 | 5403 | 78% | 1557 | 22% | X | |
| Châtel-sur-Montsalvens | 148 | 65.8% | 3 | 0 | 145 | 85 | 59% | 60 | 41% | X | |
| Corbières | 406 | 58.8% | 6 | 0 | 400 | 264 | 66% | 136 | 34% | X | |
| Crésuz | 192 | 61.5% | 1 | 1 | 190 | 113 | 59% | 77 | 41% | X | |
| Echarlens | 383 | 62.7% | 7 | 0 | 376 | 302 | 80% | 74 | 20% | X | |
| Grandvillard | 409 | 65.3% | 3 | 0 | 406 | 298 | 73% | 108 | 27% | X | |
| Gruyères | 878 | 55.9% | 11 | 8 | 859 | 655 | 76% | 204 | 24% | X | |
| Hauteville | 243 | 50.9% | 2 | 1 | 240 | 159 | 66% | 81 | 34% | X | |
| Haut-Intyamont | 703 | 53.1% | 7 | 5 | 691 | 448 | 65% | 243 | 35% | X | |
| Jaun/Bellegarde | 309 | 60,1% | 2 | 0 | 307 | 144 | 47% | 163 | 53% | | X |
| Marsens | 876 | 59.6% | 10 | 0 | 866 | 664 | 77% | 202 | 23% | X | |
| Morlon | 340 | 67.5% | 5 | 0 | 335 | 231 | 69% | 104 | 31% | X | |
| Le Pâquier | 614 | 57.2% | 11 | 5 | 598 | 491 | 82% | 107 | 18% | X | |
| Pont-en-Ogoz | 829 | 55.8% | 5 | 1 | 823 | 607 | 74% | 216 | 26% | X | |
| Pont-la-Ville | 258 | 56.3% | 1 | 1 | 256 | 165 | 64% | 91 | 36% | X | |
| Riaz | 1144 | 56.2% | 13 | 1 | 1130 | 814 | 72% | 316 | 28% | X | |
| La Roche | 731 | 53.4% | 12 | 1 | 718 | 444 | 62% | 274 | 38% | X | |
| Sâles | 651 | 60.6% | 7 | 1 | 643 | 419 | 65% | 224 | 35% | X | |
| Sorens | 485 | 60.2% | 6 | 0 | 479 | 328 | 68% | 151 | 32% | X | |
| Val-de-Charmey | 1134 | 58.5% | 20 | 2 | 1112 | 698 | 63% | 414 | 37% | X | |
| Vaulruz | 417 | 52.7% | 10 | 0 | 407 | 247 | 61% | 160 | 39% | X | |
| Vuadens | 973 | 54.4% | 11 | 1 | 961 | 718 | 75% | 243 | 25% | X | |
| Totaux | 21027 | 57.3% | 247 | 71 | 20709 | 14916 | 72% | 5793 | 28% | 24 | 1 |